



Inventaire des micromammifères de la Réserve Naturelle des Hauts plateaux du Vercors

Pour accroître la connaissance de la diversité biologique de son territoire, la Réserve Naturelle des Hauts plateaux du Vercors réalise un inventaire des micromammifères (campagnols, mulots, rats, souris, loir, lérot, musaraignes, taupe, hérisson...). Ce travail est confié à la Ligue de Protection des Oiseaux Isère (LPO), le Centre Ornithologique Rhône Alpes Drôme (CORA) et à Nature et Humanisme.

Une campagne d'observation et de piégeage non vulnérant a commencé début juillet et durera jusqu'à octobre 2008. Il est demandé aux visiteurs de ne pas toucher aux pièges à micromammifères (petite boîte) qu'ils pourraient éventuellement rencontrer, notamment dans les refuges ou près de points d'eau. Par contre votre collaboration à cette recherche scientifique est souhaitée. Ainsi toutes les observations visuelles, les photos de petits mammifères (mêmes anciennes), sont vivement recherchées ainsi que les pelotes de réjection de rapaces, les cadavres de micromammifères (mêmes malodorants) ou crânes trouvés dans les refuges ou sur les chemins. Lorsque vous recueillerez des informations naturalistes, il est important de noter de façon précise le lieu ainsi que la date. Tous les collaborateurs recevront un résumé de l'étude. Merci d'avance.

Ces renseignements sont à adresser à:

la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors

Maison du Parc Naturel Régional du Vercors, Chemin des Fuisillés

38250 Lans en Vercors

Tél: 04 76 94 38 26

Mail: pierre-eynard.biron@pnr-vercors.fr



Paravalanches mortels pour la faune

Depuis 1985 on connaît le scandale persistant des poteaux téléphoniques en métal, creux, dont le sommet est ouvert et qui constituent des pièges mortels pour des millions d'oiseaux, de mammifères et de reptiles qui pénètrent à l'intérieur et ne peuvent plus en ressortir. A ce jour France Télécoms n'a pas pu, ni voulu obturer la totalité de ces poteaux et ce service public est encore coupable de la destruction d'espèces protégées par la loi. Tout au plus on nous promet une obturation globale pour les 6 prochaines années. C'est à la mesure de l'engagement de cette entreprise pour le développement durable!

Nous découvrons aujourd'hui un problème identique : celui des poteaux métallique qui tendent des filets paravalanches et anti éboulements. Certains des modèles sont creux et non bouchés sur le sommet. Leur diamètre important permet aux espèces cavernicoles de se faire piéger. Si le nombre de ces poteaux est beaucoup plus réduit que les poteaux téléphones il est évident que leurs implantations, en pleine nature et en montagne, aggrave l'impact de ces dispositifs sur la faune.

Mercredi 25 juillet, Jean François Noblet, conseiller technique environnement au conseil général de l'Isère a organisé, avec l'aide des écovolontaires de l'Isère, un chantier destiné à neutraliser 20 des 100 poteaux installés sur les pentes de la Bastille à St Martin Le Vinoux (38). Plusieurs systèmes ont été testés mais celui qui semble le plus facile à mettre en place consiste à boucher la partie supérieure du poteau par des déchets de bâches plastiques.

Serge Revel, vice président du conseil général de l'Isère, a décidé d'alerter les services techniques du département pour leur demander de faire obturer les poteaux en place et de n'utiliser que des poteaux inoffensifs. Il va saisir le ministre de l'écologie pour faire interdire la pose de poteaux creux.

Pour tous renseignements : J.F Noblet 04 76 00 37 37